

**Nouvelles de Bougainville, et beaucoup d'autres**  
**Par M. Amat, au cap de Bonne-Espérance, le 16 janvier 1769**

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5B/1, n°23  
Lettre d'Amat au ministre, Mgr le duc de Praslin.

---

Au cap de Bonne-Espérance, le 16 janvier 1769

Monseigneur,

La frégate du Roi, *la Boudeuse*, commandée par M. de Bougainville mouilla ici le neuf de ce mois, venant de l'Isle de France, M. Poivre avait remis au capitaine une lettre pour moi, avec ordre de lui fournir tout ce dont il pourrait avoir besoin. M. de Bougainville que j'allai voir à son bord, me fit remettre l'état de ses besoins, consistant en 614 veltes de vin, 10 pièces de cordage pesant ensemble 1371 livres ; une barrique de goudron et deux bouts de bonnette. Cet état fut rempli le lendemain, j'ai eu attention de prendre un reçu de l'écrivain, et je porterai les articles en dépense en rendant mes comptes à l'Isle de France.

J'ai eu l'honneur de vous informer, Monseigneur, par une précédente lettre des secours en tout genre que les vaisseaux pourraient trouver ici, ils sont en sûreté en cette rade depuis le mois de septembre jusqu'à la fin d'avril, et, depuis la fin d'avril jusqu'à septembre, ils peuvent relâcher à la Bay False, où ils trouvent les mêmes services qu'ici. Le vent de nord-ouest qui est bon pour sortir de cette baie règne presque toujours dans cette baie, les vaisseaux y sont en sûreté comme dans le meilleur port. La Compagnie des Indes, sur les lettres qu'un employé à son service, passager sur notre vaisseau, lui a écrites, a donné ordre cette année aux capitaines de ses vaisseaux d'y relâcher s'ils se trouvaient contrariés pour passer le Cap. Il est certain, Monseigneur, qu'il est intéressant pour la vie des sujets du Roi que les vaisseaux qui partent de France aient une relâche en allant à l'Isle de France et dans l'Inde. Quant à la dépense, il y a du bénéfice à donner la ration aux équipages en viande et pain frais, ainsi qu'en vin, chaque ration coûte environ un sol de moins qu'en viande salée, biscuit, eau de vie ou vin de France ; d'ailleurs cette relâche ne détourne point de la route de l'Isle de France ou des Indes puisque tous les vaisseaux prennent connaissance du cap de Bonne-Espérance, ou du banc des Aiguilles.

Je conçois, Monseigneur, combien il est intéressant pour la France d'exporter dans l'Inde et à l'Isle de France ses boissons, mais cependant je crois qu'il y a moyen de concilier les intérêts du Roi et ceux de la métropole, et je pense qu'on pourrait tirer, à l'avenir, de la colonie du Cap toutes les boissons nécessaires au service du Roi à l'Isle de France, pour les vaisseaux, l'hôpital et les ouvriers. Le vin est d'une bonne qualité ici, il peut revenir année commune, à 6 sols tous frais compris, l'eau de vie revient environ à 8 sols 5 deniers. Le Roi paie le vin à la Compagnie de 15 à 20 sols la bouteille, et l'eau de vie à proportion. Vous voyez, Monseigneur, la prodigieuse différence qu'il y aurait à l'avantage de Sa Majesté en prenant le parti que j'ai l'honneur de vous indiquer. Le biscuit de la meilleure qualité coûte 18 livres le [ ? ], la viande salée 5 sols la livre, les Hollandais n'en prennent pas d'autre pour leurs vaisseaux. La plus belle farine coûte 3 piastres le cent, le beurre frais de 10 à 12 sols la livre, le cordage à 15 pour cent meilleur marché qu'à l'Isle de France.

Les bœufs pesant 5 à 600 livres coûte 13 livres la livre, et le mouton par 100 livres vaut neuf livres quinze sols. Je sais bien, Monseigneur, que la Compagnie des Indes pourra vous faire quelques représentations au sujet du parti que je vous propose de prendre, mais lorsqu'il s'agit du bien du service du Roi, toute considération particulière cesse. D'ailleurs cette quantité de boissons que la Compagnie envoie à l'Isle de France et à celle de Bourbon, il n'y en aura jamais une quantité suffisante pour les habitants des deux îles. Au surplus, Monseigneur, j'ai cru devoir vous faire part des connaissances que j'ai acquises dans les deux voyages que j'ai faits ici, et pour vous mettre encore

plus à lieu de juger des avantages du parti que je propose, je vous envoie par M. de Bougainville une petite caisse contenant trois bouteilles de vin blanc, trois bouteilles d'eau de vie de ce pays-ci, ainsi qu'un petit sac de blé. Vous jugerez de la qualité de la farine par la beauté du froment. Si la frégate *la Boudeuse* eut resté quelques jours de plus ici, j'aurais prié M. de Bougainville d'embarquer un baril de viande salée pour en faire l'essai, mais si, comme je l'espère, il passe quelque vaisseau français ici, j'en enverrai un que j'adresserai à M. Choquet qui vous en dira son sentiment.

Je me suis adressé ici pour l'achat des vins et eaux de vie aux Srs Melk et Vaublorgh [Vaublerk]. M. Tulback [Tulbagh] m'a conseillé de m'adresser à eux, et j'ai lieu d'être content du choix que j'ai fait. Si vous êtes dans l'intention de faire passer quelques vaisseaux du Roi ici, vous pourrez donner ordre à l'écrivain de prendre ses vins et eaux de vie chez ces négociants, ils jouissent d'une bonne réputation, et sont fort attachés à la nation française. J'ai prié M. de Bougainville de vous rendre compte de la qualité du vin qu'il a embarqué ici.

Vous savez, Monseigneur, et M. Poivre vous en rendra compte, combien l'administration de la Compagnie à l'Isle de France a fait de difficultés au sujet du voyage que je viens de faire ici avec deux vaisseaux. Je vous avoue que je crains que celle de Paris ne veuille donner une mauvaise interprétation à cette opération quoique fort simple, mais je compte trop sur vos bontés pour ne pas espérer que vous approuverez ma conduite ; d'ailleurs je n'ai agi que par l'ordre de mon supérieur, M. Poivre. J'ai rendu un service essentiel à la Compagnie des Indes d'Hollande en transportant ici l'équipage et la cargaison du vaisseau *l'Azia* [*l'Asia*], et je peux dire avec vérité, que ma conduite en cette occasion a procuré à la nation une considération particulière. J'ai eu l'honneur de vous marquer que je n'avais voulu faire aucun accord avec le capitaine du vaisseau *l'Azia* à l'île de Bourbon, et que je m'en étais rapporté pour le prix du fret à M. de Tulback. Le gouverneur ainsi que le Conseil a été sensible à mon procédé, et il l'a reconnu d'une façon des plus honnêtes en me permettant de faire passer sur les vaisseaux de la Compagnie d'Hollande une certaine quantité de marchandises de l'Inde, à mon choix. Cet événement me mettant dans le cas de jouir d'une fortune honnête en Europe. Mais si je peux être utile au service du Roi, je sacrifierai encore quelques années, M. Poivre décidera de cela. J'espère, Monseigneur, qu'il vous rendra un compte assez avantageux de ma conduite pour engager à me donner de l'avancement, c'est la seule ambition que j'ai, l'intérêt pécuniaire me touche peu, et je penserai toujours de même quand il s'agira de l'intérêt du Roi.

Je vous observerai, Monseigneur, que l'eau de vie du Cap est une excellente défaite à Madagascar et à Manille, le nouvel établissement de ce premier endroit procurerait une défaite avantageuse à cette boisson, c'est même le seul moyen de faire rentrer dans nos îles les piastres que nos escadres y ont répandues avec profusion pendant la dernière guerre, M. Poivre en fera l'essai avec l'eau de vie que je lui envoie par un petit bâtiment que je compte faire partir sous quatre jours, et il vous en rendra compte.

Je dois vous rendre compte, Monseigneur, de la conversation que j'eus hier avec un conseiller de ce pays-ci, fort attaché à la nation française. Il m'avait envoyé prier de passer chez lui, voici mot à mot ce qu'il me dit :

« Vous êtes sans doute en correspondance avec le ministre, je vous conseille de lui parler d'un projet qui a pour objet de faire avoir Manille et les îles Philippines à la France, le commerce des Anglais dans cette partie tomberait nécessairement et celui de la France augmenterait. N'avez-vous pas entendu parler de quelque chose corrélatif à ce que je vous dis. » Je lui répondis que non. « Il y a cependant quelque chose, m'ajouta-t-il, car il a passé ici, l'an passé, un homme de distinction, beau-frère du gouverneur de Manille, qui s'embarqua à Amsterdam sur un de nos vaisseaux, en qualité de matelot. Il me fut recommandé par M. Hopis, représentant du stathouder à notre Compagnie, et j'eus ordre de lui fournir tout ce dont il avait besoin. Je lui donnai tout ce qu'il me demanda, et je l'adressai, suivant l'ordre que j'en avais reçu, à un conseiller des Indes à Batavia, avec ordre de lui fournir tout l'argent qu'il demanderait. Il faut que cet homme ait une mission qu'on veut tenir secrète, car on l'a fait embarquer comme matelot, et le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne à La Haye l'a conduit à bord du vaisseau, et lui a remis des paquets pour le gouverneur de Manille, son beau-frère. Vous savez, me dit-il encore, que la colonie de Manille est fort dispendieuse pour le roi d'Espagne, et je crois que le roi de France, son allié, pourrait aisément se procurer cet établissement qui serait fort

avantageux à votre nation. C'est un avis que je vous donne, vous en ferrez l'usage que vous jugerez à propos. »

J'ai cru devoir vous faire part de cette conversation, il y a longtemps que j'ai remis à Monseigneur le Duc de Choiseul qui était pour lors ministre de la Marine, un mémoire fort détaillé sur la colonie de Manille, vous pourrez trouver ce mémoire dans les bureaux des colonies. Voici, Monseigneur, quelles sont mes conjectures sur l'avis que m'a donné ce conseiller hollandais.

Sa nation ne voit pas sa[ns] inquiétude les Anglais fréquenter depuis quelques années les mers où sont situées les îles Philippines, et peut-être craint-elle avec raison qu'ils ne finissent par s'établir dans quelques îles voisines de celles appelées Moluques où croissent les épiceries, sous prétexte de faire le commerce de Manille. Ils savent que plus fidèle aux traités que les Anglais, notre nation n'a pas de vues d'agrandissement et d'usurpation comme les Anglais.

Je n'ai pas cru devoir entrer dans un long détail sur cette affaire avec le conseiller hollandais, et je me suis borné à lui dire que les ministres du Roi étaient trop éclairés sur les intérêts de la France pour avoir besoin des avis d'un particulier comme moi. Mais comme je me propose, avant de passer à Pondichéry, de faire un voyage à Manille, je prendrai toutes les connaissances possibles sur ce pays-là, et j'aurai l'honneur de vous en faire part par la première occasion.

M. Poivre m'a remis à mon départ de l'Isle de France un paquet pour vous que j'ai chargé sur la frégate anglaise qui partait d'ici le [4 raturé] de ce mois. Je l'ai adressé à M. Hopis, représentant du prince stathouder à Amsterdam, avec prière de vous le faire parvenir.

Je crois, Monseigneur, si vous le jugez à propos, qu'une lettre de vous à M. Tolback, gouverneur de cette colonie, pour le remercier des bons offices qu'il rend aux vaisseaux, produirait un bon effet, c'est un homme respectable et qui a rendu de tout temps des services à notre nation. M. le Prince de Nassau ainsi que M. de Bougainville vous diront, Monseigneur, combien ils ont lieu de se louer de la réception qu'on leur a faite ici. Ils ont eu tout les secours dont ils ont eu besoin.

Je dois vous prévenir, Monseigneur, que n'ayant ordre de M. Poivre de fournir à la frégate du Roi *la Boudeuse*, que des boissons, j'ai représenté à M. de Bougainville qu'il ne m'était pas possible de lui faire donner le cordage et les deux bouts dehors qu'il m'a demandés, mais j'ai cru devoir prendre sur moi de lui fournir à deux articles qui ne sont pas considérables, attendu qu'il m'a assuré verbalement et par écrit qu'il ne pouvait pas absolument s'en passer, que d'ailleurs il avait laissé à l'Isle de France pour le service du port du cordage et des bouts dehors, qu'ainsi cela entraînait en compensation. J'espère, Monseigneur, que vous ne me désapprouverez pas, d'autant plus que l'objet n'est pas considérable, et afin de ne pas forcer la dépense du Roi, j'ai diminué sur les effets que m'a demandés M. Poivre ceux que j'ai remis à M. de Bougainville sur ses reçus. Je me suis d'autant plus volontiers prêté à remplir les demandes de M. de Bougainville que si je lui avais refusé, il eut acheté les effets que je lui ai fait fournir à un prix plus haut que celui auquel je les lui ai procurés.

M. de Crémont vous aura sans doute informé, Monseigneur, qu'il a pris pour le compte du Roi plusieurs effets du vaisseau *l'Azia*, consistant en cordages, neuf, vieux, poulies et bateaux. Il m'a chargé d'en faire le prix avec M. de Tulback. Ce gouverneur a été si sensible aux services que MM. Poivre, Bellecombe et Crémont ont rendu au vaisseau *l'Azia* qu'il a fait régler le prix des effets au-dessous de celui auquel on les achète en Europe. Il m'a demandé si j'étais content à ce prix. Je lui ai répondu que rien n'était plus honnête. J'ai payé le montant de ces effets, et j'en ai pris un reçu que je remettrai à M. Poivre.

J'ai accompagné M. le Prince de Nassau et M. de Bougainville à Constance. Ces Messieurs ont fait emplette de vin blanc et rouge. J'ai pensé, Monseigneur, que ce vin étant fort recherché en France, vous serez peut-être bien aise d'en avoir. J'en ai remis deux tierçons, l'un de blanc, l'autre de rouge à M. de Bougainville qui s'est chargé de vous les faire remettre à Paris. Je l'ai choisi moi-même dans la cave de Constance, c'est le même que les Etats généraux envoient aux têtes couronnées. J'ai aussi chargé M. de Bougainville de quatre canards des montagnes dont deux femelles et deux mâles, c'est une espèce particulière à ce pays-ci qui sont d'une qualité bien supérieure à ceux de France. J'ai pensé que cela pourrait vous faire plaisir. Il serait à souhaiter qu'on puisse procurer l'espèce en France, il y en a déjà une certaine quantité à l'Isle de France qui y ont très bien réussi, j'en porterai une vingtaine pour en perpétuer l'espèce, ainsi que des plants d'arbres et des graines de toute espèce. M. de Tulback

me procurera tout cela, il honorera ainsi M. Poivre. Il suffit de dire qu'on est connu de lui pour trouver tous les secours dont on a besoin. Sa réputation est on ne peut pas mieux établie dans ce pays-ci, et c'est à elle seule à qui je dois les ressources que j'ai trouvé ici. Je compte partir d'ici la fin du mois, M. Poivre m'a marqué que la flûte *l'Etoile* appartenant au Roi, passerait ici ; si j'y suis à son arrivée, je lui procurerai tous les secours dont elle aura besoin.

J'emporte à l'Isle de France des plants de la plante qui produit l'aloès sucotorin [succotrin], la Compagnie de Hollande le paie 3 livres, argent de France, la livre, elle le vend avec beaucoup d'avantage en Hollande, ces habitants se sont tellement adonnés à cette production qu'il ne vaut pas aujourd'hui plus de 12 à 15 sols la livre, argent de France. J'espère que cette plante qui n'exige aucun soin réussira à l'Isle de France, et pourra faire par la suite un objet de commerce assez considérable, tant pour l'Europe que pour l'Inde. Le blé étant d'une qualité supérieure à celui de l'Isle de France, j'en emporte pour semer, je le donnerai aux habitants en échange de celui de leur terre. Il y a de très bons chevaux dans ce pays-ci, ils sont originaires de la Perse, je porterai un étalon à l'Isle de France. Je négligerai rien, Monseigneur, pour enrichir les colonies des Isle de France et de Bourbon des productions que je croirai pouvoir être utiles aux colonies, et j'aurai l'honneur de vous instruire des progrès plus ou moins grand qu'elles y auront faits.

A mon passage à l'île de Bourbon, j'ai pris un morceau de cannelle sauvage, naturelle en cette île. Elle ne cède en rien à la qualité de celle de l'île de Ceylan, et je pense que si on la cultivait avec soin on pourrait dans quelques années se passer d'en tirer de la Hollande. C'est un objet de commerce qui mérite votre attention, une récompense modique promise à l'habitant qui s'attacherait à la culture de la cannelle encouragerait l'habitant. J'ai l'honneur de vous en envoyer un morceau, le seul qui me reste.

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Amat

Au cap de Bonne-Espérance, le 16 janvier 1769.

P. S. : L'écrivain de la frégate du Roi *la Boudeuse*, m'ayant dit qu'il avait des fonds pour payer le cordage, les bouts dehors de bonnettes, le goudron, ainsi que la dépense journalière, je ne lui ai fourni que 614 veltes de vin. J'ai pris un reçu de lui, visé du capitaine, et je porterai cet article en dépense lorsque je rendrai mon compte à l'Isle de France.

\* \* \*